


<p>Commémorations</p> 	<p>Journée anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat</p>	<p>Action nationale</p>
<p>Cycle 2 / Cycle 3</p>		
<p>Description de l'action : La loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État a enraciné la laïcité dans les institutions de notre République. Cet anniversaire fournit l'occasion de rappeler l'importance d'une pédagogie de la laïcité, principe fondateur de notre École et de notre République, ainsi que des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui lui sont étroitement liées. La Charte de la laïcité à l'École, publiée le 9 septembre 2013, est un support privilégié pour aborder ce thème avec des élèves de cycles 2 et 3.</p>		
<p>Les objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur la notion de liberté de conscience et de croyance : la liberté du choix de croire ou ne pas croire • Travailler sur la signification du verbe « croire » et sur la notion de tolérance qui implique le respect du choix de chacun. • Comprendre quelques articles de la charte de la laïcité (articles 2 et 3 en cycle 2 / articles 1, 2, 3, 4 et 9 en cycle 3) • Elargir la notion de laïcité au cadre de la citoyenneté française en partant des textes officiels (loi de 1905 et Constitution), en cycle 3. 		
<p>Les modalités : La Charte de la laïcité à l'École, publiée le 9 septembre 2013, demeure le support privilégié d'une pédagogie de la laïcité et de l'appropriation de son sens par l'ensemble des membres de la communauté éducative, personnels, élèves et parents. Ses différents articles, qui abordent notamment les thématiques de la citoyenneté, de l'égalité, de la lutte contre les discriminations, du rejet des violences, de la liberté d'expression, du respect du pluralisme des convictions ou encore de la neutralité des personnels dans l'exercice de leur fonction, seront mis à contribution pour rappeler que la laïcité garantit le vivre ensemble, en permettant de concilier la liberté d'expression et la concorde sociale. Le concours des associations de parents d'élèves, des partenaires de l'École issus de la société civile et des associations complémentaires de l'enseignement sera recherché. De même, les membres de la Réserve citoyenne et les référents laïcité des académies seront très utilement sollicités.</p>		
<p>L'agenda : 9 décembre</p>		
<p>Les liens utiles et ressources :</p> <p>Circulaire n°2016-181 du 22-11-2016 publiée au BOEN http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=109423</p> <p>Thème de la laïcité sur Eduscol :</p>		

<http://eduscol.education.fr/pid23591/laicite-principe-et-pedagogie.html>

Charte de la laïcité :

<http://eduscol.education.fr/cid73652/charte-de-la-laicite-a-l-ecole.html>

La Charte de la laïcité commentée :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actu_2013/06/2/charte_de_la_laicite_commentee_270062.pdf

La Charte de la laïcité expliquée aux enfants par la Ligue de l'enseignement :

<http://www.laligue.org/charte-de-la-laicite-a-lecole/>

Vademecum Laïcité :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/MDE/59/4/Laicite-Vademecum_1194594.pdf

Textes de références et définition de la laïcité :

<https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique/laicite.html>